

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Les travaux de sécurisation des falaises — chemin de l'Alouette — devraient commencer prochainement. Dès que nous aurons une date précise, les riverains seront informés.

Le montant des travaux s'élève à 129 531 € Hors Taxe, financés à 30 % par la D.E.T.R (Dotation d'Etat aux Territoires Ruraux) et à 50 % par le fonds Barnier.

Autofinancement communal de 20 % à 25 900 € et financement de la TVA (25 900 €) dont nous ne récupérerons en 2027 seulement 20 700 €; en conséquence l'autofinancement s'élève au total à environ 31 000 €.

Les travaux de la rue du village (enfouissement des réseaux) commencent mi-mars. Une réunion d'information est prévue le vendredi 14 mars à 18 h 30 en mairie, salle basse. Cette réunion est ouverte à tous mais plus particulièrement aux riverains afin qu'ils soient informés du planning prévisionnel des travaux. Un petit apéritif sera servi histoire d'en profiter pour faire un moment convivial.

Avec les compétences du syndicat mixte forestier, nous allons mener une action concernant les O.L.D (Obligation Légale de Débroussaillage). Chaque propriétaire aura à sa disposition un plan détaillé de sa propriété avec les limites à débroussailler. Des visites sur le terrain seront organisées à intervalles réguliers afin de vérifier que les prescriptions données ont bien été réalisées. J'espère sincèrement que je n'aurai pas à aller jusqu'à la coercition afin de faire respecter ces obligations. Je rappelle que les pouvoirs publics insistent fortement et, qu'en cas d'incendie, un débroussaillage correctement fait autour de sa maison peut sauver les biens et les personnes. En outre, les assurances peuvent ne pas rembourser la totalité des dégâts liés à un incendie si les O.L.D n'ont pas été effectuées.

Je me permets de vous rappeler les règles minimum de respect de son voisinage, notamment au niveau des nuisances sonores liées aux aboiements des chiens qui peuvent déranger les riverains.

Des nouvelles de notre projet de boulangerie sur le haut du jardin René Espenon :

Malgré le fait que je reste persuadé qu'arriver à faire vivre un commerce dans une petite commune comme la nôtre est essentiel pour la vie de la collectivité, nous avons abandonné le projet pour des raisons financières.

Nous avons demandé à l'Etat, par le biais de la DETR, 40 %, à la région 30 % et nous devons autofinancer 30 %.

L'Etat, intéressé par la revitalisation des centres villages, nous avait octroyé 40 %, mais la Région seulement 14 % du montant. En conséquence, nous avons un autofinancement de plus de 45 %, trop lourd pour la commune car nous voulions que le loyer fait au boulanger soit faible, pour que l'affaire soit viable.

Merci à l'administré qui, au lieu de descendre son vieux sapin de Noël à la benne à végétaux qui est là deux fois par mois, tout de même, a préféré le laisser sur la voie publique en plein village aux bons soins des agents !

(voir photo ci-dessous)



Ne pas jeter sur la voie publique

Les pièges à frelons sont arrivés

Les pièges à frelons sont arrivés en Mairie, pour la deuxième année consécutive.

Vous pouvez venir, en mairie, dès maintenant, pour vous en procurer. Attention ! Il y en a très peu : premier arrivé, premier servi.

Rappels :

Horaires d'ouverture de la Mairie:

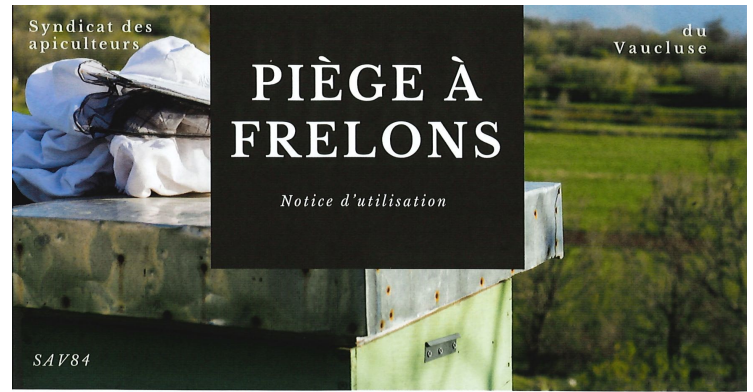
- Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30 et
- Mercredi de 8h30 à 15h

N° de téléphone 04 90 66 00 23

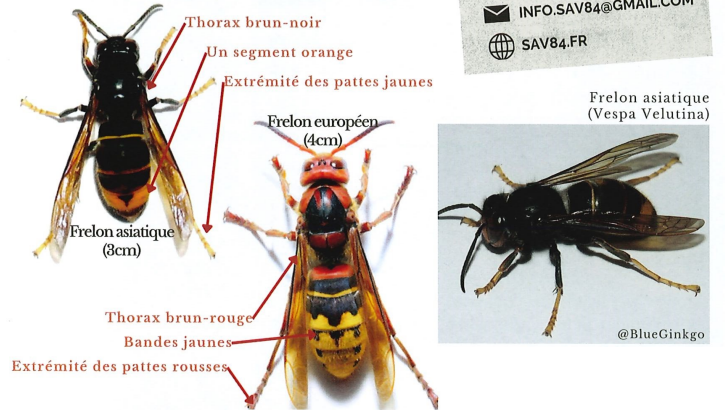


LE PIÈGE, QUEL RÔLE ?

Le piégeage permet de faire baisser la pression de prédation du frelon asiatique sur les abeilles domestiques et autres insectes pollinisateurs. Le piégeage de printemps a pour but de capturer un maximum de fondatrices après leur sortie d'hivernage, et diminuer ainsi le nombre de nids. Le piégeage d'automne a pour but de réduire la pression de prédation sur les ruchers d'abeilles domestiques.



COMMENT LE RECONNAÎTRE



COMME UNE MAISON

L'AGENDA DE MARS

- UNE ÉPICERIE ASSOCIATIVE**
- UN LIEU DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGES**
- UN ESPACE BUREAUTIQUE**
- DES ÉVÉNEMENTS PÉRIODIQUES**

Samedi 1^{er} mars, Kfé au chaud de 9h à midi, « Kfé au chaud » au coin du radiateur de la salle Antonella, venez partager un bon petit déjeuner (à prix libre) – Pour se rencontrer, discuter, partager !

Samedi 1^{er} mars, atelier réflexologie plantaire avec Charlotte de 16h30 à 19h
Révision pour les uns, initiation pour les autres, en toute simplicité, puis échange de massage des pieds à deux pour se faire du bien. Venez avec les ongles des mains bien coupés, un petit flacon d'huile, une serviette et un tapis de sol un peu épais !

Samedi 15 mars, projection Nature et Mondes parallèles avec Thierry à 18h30
Projection de photos prises dans la Nature qui font surgir des formes et figures surprenantes et nous font voyager dans des mondes parallèles – puis apéro à prix libre et pique-nique à partager.

29-30 mars, stage de vannerie organisé par Colin C'est complet !

Judi 27 mars soirée arts et bricoles à partir de 18h
Venez dessiner, bricoler, coudre, tricoter, reprendre des chaussettes... Ce qu'on ne prend pas le temps de faire seul ou qu'on a envie de partager, tout en discutant. Et pourquoi pas partage du pique-nique ou de la pizza du camion.

Et côté épicerie : Le pain de Lou Croustet mardi soir et vendredi soir, **les chèvres de Marie-Hélène et Rodolphe** mercredi soir, **les œufs de Naël** samedi matin.

CONTACT@COMMEUNEMAISON.FR

Mairie de Le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23 / Fax: 04.90.66.17.77

mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi et Vendredi de 8h30 à 12h30

Mercredi de 8h30 à 15h

Flash info Parution mensuelle

RHÔNE VENTOUX

AGIT POUR NOS RESSOURCES

LE BEAUCET

RHÔNEVENTOUX

REAMENAGEMENT DU VILLAGE

REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE DU RESEAU D'EAUX USÉES, DES RÉSEAUX SECS ET DE LA VOIRIE

GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LE SYNDICAT RHONE VENTOUX ET LA COMMUNE DU BEAUCET

DÉBUT DES TRAVAUX
Mars 2025

FIN DES TRAVAUX
Octobre 2025

MONTANT À FINANCER
TOTAL DE L'OPÉRATION : 550 000 € HT

PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX, SOYEZ INDULGENTS NOUS AGISSONS POUR VOTRE ENVIRONNEMENT

FINANCEURS
RHÔNEVENTOUX, LE BEAUCET, Département VAUCLUSE, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, PRÉFET DE VAUCLUSE

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

MAÎTRES D'OUVRAGE
SYNDICAT RHÔNE VENTOUX
MAIRIE LE BEAUCET

AMO Mairie :
Parc naturel Régional du Mont Ventoux, Parc naturel régional du Mont-Ventoux

MAÎTRE D'ŒUVRE
CABINET TRAMOY
134 CHEMIN DE LA COQUILLADE
84 330 ST PIERRE DE VASSOLS
Tél : 04 13 97 02 90

ENTREPRISES
GASNAULT BTP, SRMV COLAS

COORDINATEUR SÉCURITÉ

Pour une meilleure utilisation des ressources naturelles, des matériaux recyclés sont utilisés sur ce chantier

Direction de la publication : Le Maire

Conception-Réalisation-Impression : Mairie

Tirage: 230 exemplaires

Pour recevoir le flash info par mail, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr